

Formule d'indexation

$$KEI = 0,2 + 35\% * \left(\frac{281000\ n}{281000\ o} \right) + 15\% * \left(\frac{ICHT-E\ n}{ICHT-E\ o} \right) + 15\% * \left(\frac{FSD2\ n}{FSD2\ o} \right) + 15\% * \left(\frac{351107\ n}{351107\ o} \right)$$

La convention prévoit que chaque indice soit calculé selon les derniers indices publiés **au 1er janvier de l'année**.
L'indice K est arrondi à 3 décimales après la virgule.

281000 o remplacé par 010534707 o = Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général de référence socle de janvier 2016 soit 106,6

281000 n remplacé par 010534707 n = Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,0643** vs indice 281000

281000 n remplacé par 010534707 n puis par 010764233 n = Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,0611** vs indice 010534707 à compter de septembre 2023

ICHT-E o = Indice Main d'œuvre Eau de référence socle de janvier 2016 soit 107,8

ICHT-E n = Indice Main d'œuvre Eau, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours.

FSD2 o = Indice représentant les frais et services divers de référence socle de janvier 2016 soit 123,1

FSD2 n = Indice représentant les frais et services divers, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours.

351107 o remplacé par 010534766 o = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA de référence socle de janvier 2016 soit 138,2

351107 n remplacé par 35111403 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,1762**

351107 n remplacé par 35111403 n puis remplacé par 010534766 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,1300**

351107 n remplacé par 35111403 n puis remplacé par 010534766 n puis par 010764288 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, connu à la date du 15 Octobre de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,2426** vs indice 010534766 à compter de septembre 2023

Evolutions indices de références

	Indice ZERO	Indice connu au 15 OCT	Evol Indice
Canalisation (281000 devenu 010764233)	106,60	150,44	41,1%
MO (ICHT-E)	107,80	138,10	28,1%
Frais Divers (FSD2)	123,10	166,60	35,3%
Electricité (351700 devenu 010764288)	138,20	177,71	28,6%

$$K\ n-1 = 125,93$$
$$K\ n = 128,2$$

$$\text{Evolution tarif N vs N-1} = 1,80\%$$

Indices connus au 15 octobre 2025 : Source site "Le moniteur"

Periode	Machine (010764233) raccorde	Machine (010764233)	Coefficient raccordement
nov-25	150,4	114,1	1,3185

Indice du J N	Indice du J N-1	Indice DEF
114,3	114,2	114

Periode	MO Eau (ICHT-E)
juin-25	138,1

Indice du J N	Indice du J N-1	Indice DEF
138,1	134,2	135,3

Periode	Frais divers (FSD2)
nov-25	166,6

Indice du J N	Indice du J N-1	Indice DEF
163,8	166,9	169,8

Periode	Electricité (010764288) raccorde	Electricité (010764288)	Coefficient raccordement
oct-25	177,7	107,6	1,6515

Indice du J N	Indice du J N-1	Indice DEF
93,7	117,4	134,8